



# MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

## DOCUMENT FPQ

# « APICULTEUR »



## SOMMAIRE

1. Présentation du métier .....	1
2. Equipement et matériels.....	1
3. Les compétences visées.....	1
4. Profil de formateur.....	2
5. Organisation de la formation .....	2
6. Synthèse du programme de formation .....	2
7. Module de formation .....	3
MODULE AMENAGEMENT DU SITE.....	3
MODULE CONDUITE DE L'ELEVAGE .....	4
8. Evaluation .....	6

# Le métier de l'apiculteur

## 1. Présentation du métier

L'apiculteur est une personne qui élève des abeilles mellifères à titre professionnel ou amateur afin de leur faire produire du miel de la propolis, de la cire, de la gelée royale, des couvains ou de favoriser la fécondation des plantes.

## 2. Equipement et matériels

Nul besoin d'un kit sophistiqué pour pratiquer l'apiculture. Le matériel peut se réduire à un strict minimum, pouvant être trouvé/confectionné au niveau local, à savoir :

- Un nécessaire pour l'aménagement de la station apicole : bûches, râtaux, pioches, binettes, pelles, faucilles, machettes, fourches, pulvérisateurs, arrosoirs, seaux, sécateurs, haches, brouettes, etc...
- Des accessoires pour l'élevage proprement dit : ruches, ruchettes, grilles à reine, cadres mobiles, hausse
- Des matériels de collecte et de manipulation de la colonie : enfumoirs, canifs, masques de protection, cuvettes...
- Des matériels de traitement et de conditionnement des produits : récipients, égouttoirs, tamis
- Des produits de traitement et des produits destinés à la capture de nouveaux essaims

## 3. Les compétences visées

Ce référentiel de formation vise à former des personnes aptes à exercer le métier d'«APICULTEUR ».

La liste des compétences :

- Aménagement du site
- Conduite de l'élevage

#### 4. Profil de formateur

- a. Professionnel œuvrant dans le domaine
- b. Ingénieur agronome ou technicien

#### 5. Organisation de la formation

- a. Présentiel en salle ou en atelier
- b. 25% théorie et 75% pratique

#### 6. Synthèse du programme de formation

<b>Titres de programme : APICULTURE</b>	
<b>Durée en heures</b> : 40 heures	<b>Certification</b> : Attestation de Fin de Formation

<b>Intitulé</b>	<b>DUREE</b>
AMENAGEMENT DU SITE	16
CONDUITE DE L'ELEVAGE	
<ul style="list-style-type: none"><li>• La pratique de la capture et la technique d'enruchement</li><li>• La technique de transvasement</li><li>• La technique du suivi de la formation des rayons</li><li>• La technique sur la gestion de l'extension des hausses</li><li>• La production du miel</li><li>• La technique d'entretien et contrôle de l'environnement de l'exploitation</li><li>• Le technique pou éviter l'essaimage naturel</li><li>• La Technique de récolte du miel et des rayons</li><li>• La technique de protection de l'exploitation et la lutte contre la maladie et ennemi des abeilles</li></ul>	3 2 2 2 3 3 2 2 4
<b>TOTAL</b>	<b>40 heures</b>

## 7. Module de formation

### MODULE AMENAGEMENT DU SITE

**Unité de formation : Aménagement du site**

**Durée : 16 heures**

**Objectif général du module :**

Ce module vise à donner à l'apprenant les capacités nécessaires aux choix et à l'aménagement du site tout en préservant le potentiel productif de l'exploitation.

**Sous-objectifs du module :**

- Identification plante mellifère
- Choix de l'emplacement
- Fabrication des ruches et implantation
- Captage et peuplement
- Acquisition des accessoires et outils d'élevage

**Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs :**

L'apiculteur travaille essentiellement dans des parcelles adaptées à leurs activités. Il est question dans ce module qu'il acquière des connaissances techniques et pratiques lui permettant de conduire en permanence son mode de gestion des ruches et de l'environnement de son exploitation, pour l'aider à tout moment de prendre décisions cohérentes avec ses objectifs de production.

**Précisions relatives aux résultats attendus de la formation :** A la fin de ce module, l'apprenant aura acquis à :

- Identifier les plantes mellifères
- Choisir l'emplacement idéal, favorable au développement d'une station apicole
- Fabriquer des ruches et les implanter dans une parcelle choisie Capturer et peupler les ruches pendant l'enruchement
- Disposer des accessoires et outils de production

### **Evaluation : à la fin du module**

#### **Ecrit et oral:**

- Réaliser une identification plante mellifère dans une région et les stades de miellée
- Décrire les caractéristiques d'une bonne l'emplacement
- Réaliser la fabrication des ruches et implantation
- Décrire les procédures de captage et peuplement
- Réaliser et fabriques des accessoires et outils d'élevage

## **MODULE CONDUITE DE L'ELEVAGE**

### **Unité de formation : Conduite de l'élevage**

**Durée : 24 heures**

#### **Objectif général du module :**

Ce module a pour objet de transférer à l'apprenant les capacités nécessaires à la conduite de l'élevage visant à améliorer le rendement de la production apicole tout en préservant l'environnement.

#### **Sous-objectifs du module :**

- Pratique de la capture des essaims
- Enruchement
- Transvasement
- Suivi de la formation des rayons
- Gestion de l'extension des hausses
- Production du miel
- Entretien et contrôle de l'environnement de l'exploitation
- Evitement de l'essaimage naturel

- Récolte du miel et des rayons
- Protection de l'exploitation et lutte contre la maladie et ennemi des abeilles

**Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs :**

La conduite de l'élevage est une étape très importante dans les activités apiculture. Il est question dans ce module de connaître les principales tâches à planifier et à exécuter pour la bonne marche de toutes les opérations dans le domaine apicole

Précisions relatives aux résultats attendus de la formation :

A la fin de ce module, l'apprenant aura acquis à :

- La pratique de la capture et la technique d'Enruchement
- La technique de transvasement
- La technique du suivi de la formation des rayons
- La technique sur la gestion de l'extension des hausses
- La production du miel
- La technique d'entretien et contrôle de l'environnement de l'exploitation
- La technique pour éviter l'essaimage naturel
- La Technique de récolte du miel et des rayons
- La Technique de protection de l'exploitation et la lutte contre la maladie et ennemi des abeilles

**Evaluation a la fin du module, écrit :**

Citer les différents itinéraires techniques pour conduire une exploitation apicole et décrire la procédure de récolte

Décrire les différents problèmes pouvant exister dans l'exploitation apicole

Décrire des solutions

## **8. Evaluation**

- a. Théorie et pratique
- b. Epreuve d'évaluation de connaissances pratiques ou de processus ou de produits. Se référer aux critères particuliers de performance.